

2023 RAPPORT MONDIAL SUR LES CRISES ALIMENTAIRES

UNE ANALYSE CONJOINTE POUR DE MEILLEURES DÉCISIONS

EN BREF

Selon les estimations du *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023*, plus de 250 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022 et ont nécessité une aide alimentaire d'urgence dans 58 pays/territoires en crise alimentaire. Ce chiffre est le plus élevé jamais enregistré en sept années d'existence du GRFC.

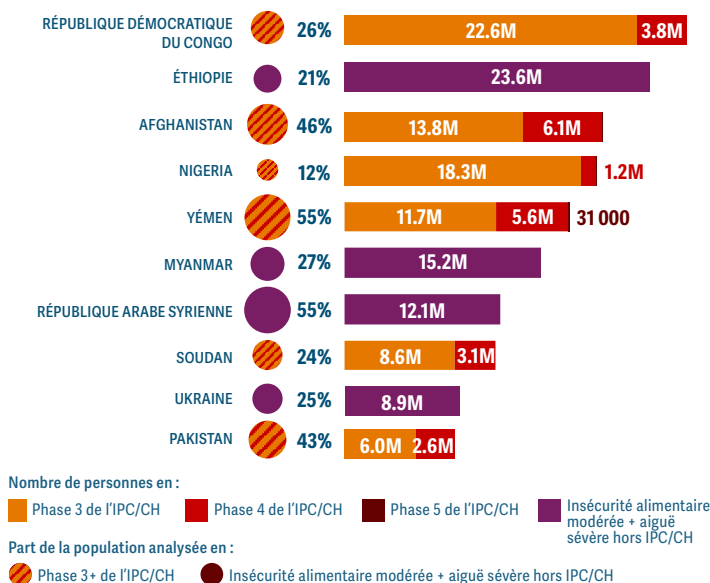
Selon les conclusions du GRFG 2023 l'augmentation des populations confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë pour une quatrième année consécutive accroît le défi d'éradiquer la faim d'ici 2030.

Près de 258 millions de personnes dans 58 pays/territoires étaient en Crise ou pire insécurité alimentaire aiguë (IPC/CH phase 3 ou plus ou équivalent) en 2022 – contre 193 millions dans 53 pays/territoires en 2021. Comme le montre le graphique (en bas à droite), bien qu'il y a eu une augmentation de la population analysée, il s'agit de la plus élevée jamais enregistrée depuis que le GRFC a commencé à communiquer ces données en 2017.

Il s'agit de la quatrième année consécutive où le nombre de personnes en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente augmente en raison de la persistance de nombres élevés dans certains pays, de l'aggravation de la situation dans d'autres, ainsi qu'une analyse accrue.

Plus de 40 pourcent des populations identifiées par le GRFC 2023 comme étant en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente, résidaient dans cinq pays/territoires seulement : la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Afghanistan, le Nigeria (21 états plus le Territoire de la capitale fédérale du Nigeria (FCT)) et le Yémen.

Pays/territoires comptabilisant le plus grand nombre de personnes en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente en 2022 et part de la population analysée dans ces phases



Source : GTT de l'IPC 2022, CH 2022, HNO 2022 et 2023, REACH 2023.

258M de personnes – soit **22,7 %** de la population analysée – dans **58 pays/territoires** font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë en 2022

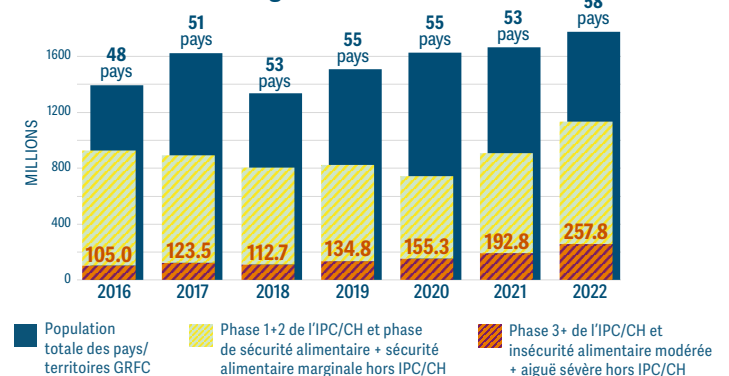
253M de personnes étaient Sous pression (phase 2 de l'IPC/CH) dans **41 pays/territoires** disposant d'analyses IPC/CH

Source : GTT de l'IPC/CH, 2022.

En 2022, les habitants de sept pays/territoires ont été confrontés à un moment donné à un manque extrême de nourriture même après avoir pleinement employé des stratégies d'adaptation. Plus de la moitié de ces 376 400 personnes qui se trouvaient dans cette phase résidaient en Somalie (214 000), mais ces conditions extrêmes ont également affecté les populations du Soudan du Sud (87 000), du Yémen (31 000), d'Afghanistan (20 300), d'Haïti pour la première fois dans l'histoire du GRFC (19 200), du Nigeria (3 000) et du Burkina Faso (1 800).

Environ 35 millions de personnes étaient en Urgence (phase 4 de l'IPC/CH) dans 39 pays/territoires. Aucune donnée désagrégée par phase IPC n'était disponible pour l'Éthiopie ou le Zimbabwe en 2022. Les ménages confrontés à cette situation extrêmement grave présentent d'importants déficits de consommation alimentaire, soit reflétés par des taux élevés de malnutrition aiguë et une surmortalité soit atténués par l'adoption de stratégies d'adaptation d'urgence. Environ la moitié de la population totale identifiée dans la phase 4 de l'IPC/CH résidait dans quatre pays : l'Afghanistan, le Yémen, la République démocratique du Congo et le Soudan.

Nombre de personnes dans les pays du GRFC confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, 2016–2022



Source : FSIN, 2016–2022.

Les chocs récurrents aggravent l'insécurité alimentaire aiguë

Les crises alimentaires décrites dans le GRFC sont le résultat de facteurs interconnectés qui se renforcent mutuellement : conflits/insécurité, chocs économiques et conditions météorologiques extrêmes. En 2022, ces facteurs clés étaient associés à la persistance des impacts socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, aux répercussions de la guerre en Ukraine ainsi qu'aux sécheresses successives et autres phénomènes météorologiques extrêmes.



Les **conflits/l'insécurité** représentaient le facteur le plus significatif dans 19 pays/territoires où 117,1 millions de personnes étaient en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente. Ce nombre est inférieur à celui de 2021, année pendant laquelle les conflits étaient considérés comme le principal facteur dans 24 pays/territoires où 139 millions de personnes ont été confrontées à ces phases d'insécurité alimentaire aiguë.

L'estimation inférieure est due au fait que les chocs économiques ont remplacé les conflits comme facteur le plus significatif de l'insécurité alimentaire aiguë dans trois pays encore touchés par des crises prolongées – l'Afghanistan, le Soudan du Sud et la République arabe syrienne. Six des sept pays dont les populations sont en phase de Catastrophe (phase 5 de l'IPC/CH) – Afghanistan, Burkina Faso, Nigeria, Somalie, Soudan du Sud et Yémen – sont victimes de conflits prolongés, tandis que les niveaux très sévères d'insécurité alimentaire aiguë en Haïti sont attribuables à l'escalade de la violence des gangs dans la capitale.

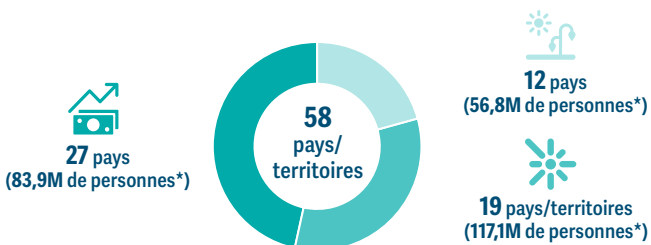


Les **chocs économiques** (dont les impacts socioéconomiques de la COVID-19 et les répercussions de la guerre en Ukraine) sont devenus le facteur principal dans 27 pays où 83,9 millions de personnes sont en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente – contre 30,2 millions de personnes dans 21 pays en 2021. La résilience économique des pays pauvres s'est affaiblie, prolongeant les périodes de reprise et affaiblissant la capacité d'absorption des chocs futurs.



Les **conditions météorologiques extrêmes** ont été le principal facteur d'insécurité alimentaire aiguë dans 12 pays où 56,8 millions de personnes étaient en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente, soit plus du double du nombre de personnes (23,5 millions) dans huit pays en 2021. Ces conditions météorologiques extrêmes comprenaient notamment une sécheresse dans la Corne de l'Afrique, des inondations dévastatrices au Pakistan ainsi que des tempêtes tropicales, des cyclones et une sécheresse en Afrique australe.

Principaux facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë dans les pays en crise alimentaire

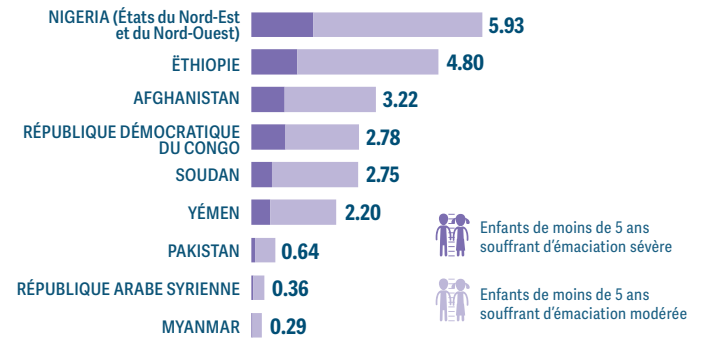


Les crises alimentaires résultent de facteurs multiples. Le GRFC a basé cette infographie sur le facteur prédominant dans chaque pays/territoire.

* Nombre de personnes en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente.

Source : FSIN, GRFC 2023.

Nombre d'enfants souffrant d'émaciation dans les pays comptant le plus grand nombre de personnes en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente en 2022



Les estimations pour le Nigeria ne couvrent que les États du Nord-Est et du Nord-Ouest, tandis que les estimations pour la République démocratique du Congo couvrent 150 zones sanitaires et 189 territoires. Les données n'étaient pas disponibles pour l'Ukraine.

Source : GRFC GTT Nutrition, 2023.

Les niveaux élevés d'émaciation chez les enfants dans les pays/territoires en crise alimentaire freinent le développement et le bien-être des populations



La malnutrition est multidimensionnelle, et l'état nutritionnel d'un enfant est déterminé par de multiples facteurs. Le GRFC démontre que les zones présentant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë tendent à afficher des niveaux élevés d'émaciation infantile. La combinaison de ces deux facteurs entrave le développement et le bien-être des populations à court, moyen et long terme. Dans 30 des 42 crises alimentaires majeures analysées dans le GRFC 2023 et pour lesquelles des données sur la malnutrition étaient disponibles, plus de 35 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'émaciation, dont 9,2 millions d'émaciation sévère (la forme la plus grave de sous-alimentation et une cause majeure de mortalité infantile). Sur le nombre total estimé d'enfants souffrant d'émaciation dans ces pays, environ 65 pourcent vivaient dans neuf des dix pays comptant le plus grand nombre de personnes en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente.

La crise alimentaire mondiale a aggravé la sous-alimentation des adolescentes et des femmes dont les moyens de subsistance, les revenus et l'accès à des aliments nutritifs ont été affectés de façon disproportionnée par les conflits, le changement climatique, la pauvreté et d'autres chocs économiques, dont la pandémie de COVID-19 à partir du début de 2020 (UNICEF, mars 2023).

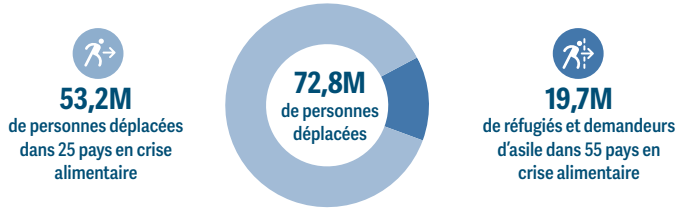
Le nombre de personnes déplacées de force dans les pays en crise alimentaire est le plus élevé de toute l'histoire du GRFC



Le déplacement est à la fois un moteur et une conséquence de l'insécurité alimentaire. Les personnes forcées de fuir leur foyer perdent l'accès à leurs moyens de subsistance (y compris toute possibilité d'accéder en toute sécurité à l'alimentation, à l'eau et d'autres produits de première nécessité) et se heurtent à des obstacles majeurs dans l'accès à des revenus, à l'aide humanitaire, à des soins de santé et d'autres services essentiels, ce qui les rend encore plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation.

À la mi-2022, le nombre de personnes déplacées dans le monde — réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et autres personnes nécessitant une protection internationale — atteignait les 103 millions, soit environ 14 millions de personnes de plus qu'à la fin 2021 (HCR ; OIM, décembre 2022).

Nombre de personnes déplacées de force dans les pays en crise alimentaire, 2022



Source : GTT sur les déplacements de populations du GRFC, 2023.

En 2022, les déplacements ont été provoqués par : (i) des conflits majeurs, notamment la guerre actuelle en Ukraine et les conflits persistants dans le Sahel central, dans le bassin du lac Tchad et au Proche-Orient; (ii) de graves crises économiques poussant les populations à migrer, telles celles qui ont fui la République Bolivarienne du Venezuela; et (iii) les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes, dont la longueur atypique du phénomène de La Niña qui a débuté en septembre 2020 et s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2022, aggravant la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et causant des précipitations et des inondations exceptionnellement fortes en Asie, en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.

À la fin de 2022, on comptait près de 53,2 millions de personnes déplacées internes à l'intérieur de 25 pays/territoires identifiés par le GRFC 2023 comme étant touchés par des crises alimentaires. Les pays présentant le plus grand nombre de PDI en 2022 correspondaient quasiment à la liste des 10 crises alimentaires touchant le plus grand nombre de personnes en phase 3 de l'IPC/CH ou plus, ou équivalente.

En 2022, environ 19,7 millions de réfugiés et demandeurs d'asile ont été accueillis dans 55 des 58 pays/territoires en crise alimentaire identifiés dans cette édition du GRFC, une augmentation significative par rapport aux 15,3 millions de personnes des 52 pays/territoires en situation de crise alimentaire en 2021.

Projection de l'insécurité alimentaire aiguë pour 2023

Selon les projections disponibles en mars pour 38 des 58 pays/territoires ce sont jusqu'à 153,4 millions de personnes qui devraient être en phase 3 de l'IPC/CH ou plus ou équivalente en 2023. Cependant, il est probable que la situation d'insécurité alimentaire aiguë de ces pays en crise alimentaire soit encore aggravée par plusieurs chocs survenus au début de 2023 et qui n'ont pas été pris en compte dans les estimations actuellement disponibles. Il s'agit notamment du cyclone tropical Freddy à Madagascar, au Malawi et au Mozambique, les tremblements de terre en République arabe syrienne et en Türkiye, et de l'intensification du conflit au Soudan.

Environ 310 000 personnes devraient être en Catastrophe (phase 5 de l'IPC/CH) dans six pays (Burkina Faso, Haïti, Mali, Nigeria (26 États plus le FCT), Somalie et Soudan du Sud), dont près des trois quarts en Somalie. Aucune donnée de projection n'est disponible pour le Yémen. En Somalie, on entrevoit encore un risque de Famine parmi les populations agropastorales du district de Burhakaba et des camps de personnes déplacées à Baidoa et Mogadiscio en avril-juin 2023 (IPC, février 2023).

Les chocs économiques devraient constituer le moteur principal de l'insécurité alimentaire aiguë dans 22 de ces pays/territoires, car résilience économique des pays a été gravement compromise par la lenteur de la reprise après la pandémie de COVID-19, et encore aggravée par la guerre en Ukraine. La persistance du prix élevé des denrées alimentaires, associée à des niveaux d'endettement insoutenables dans un certain nombre de

L'impact de la guerre en Ukraine sur les crises alimentaires dans le monde

La guerre en Ukraine a eu un impact démesuré sur les systèmes alimentaires mondiaux en raison des contributions majeures de l'Ukraine et de la Fédération de Russie à la production et au commerce de carburant, d'engrais et de produits alimentaires essentiels tels que le blé, le maïs et l'huile de tournesol. Le moment du déclenchement de cette guerre a également contribué à cet impact, car la hausse des prix internationaux des matières premières au premier semestre 2022 a aggravé les défis macroéconomiques auxquels les pays continuent d'être confrontés après la pandémie de COVID-19. Ce constat s'est avéré particulièrement vrai pour les pays/territoires du GRFC, généralement à faible revenu et importateurs nets de produits alimentaires, et par conséquent plus susceptibles d'être exposés à la volatilité des marchés des produits de base.

Malgré la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires à la fin de 2022, ces prix restent supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie. Par contre l'augmentation des prix intérieurs des denrées ne s'est pas encore résorbée. En fait, le prix des denrées alimentaires a augmenté dans tous les pays/territoires du GRFC en 2022, l'inflation alimentaire étant supérieure à 10 pourcent dans 38 des 58 pays/territoires connaissant des crises alimentaires en fin d'année. Le dépassement des budgets publics suite à la pandémie a limité la capacité des gouvernements à atténuer les risques et à protéger les citoyens de l'inflation du prix des aliments grâce à des mesures politiques, telles que des versements d'aide exceptionnels et l'allocation de subsides a été limitée par les pressions budgétaires dues aux séquelles de la pandémie de COVID-19. La quasi-totalité des pays dont les devises ont perdu de la valeur à un rythme anormalement rapide en 2022 était des pays/territoires du GRFC.

pays en crise alimentaire, aux prises avec des taux d'intérêt élevés et la dépréciation des monnaies, devrait éroder davantage l'accès des ménages à l'alimentation et limiter la capacité budgétaire des gouvernements à fournir de l'aide. En mars 2023, le prix des denrées alimentaires en Éthiopie, au Ghana, au Malawi, au Myanmar, en Namibie, au Pakistan, en Somalie, au Soudan du Sud et au Zimbabwe atteignait des niveaux exceptionnellement élevés.

Les conflits/l'insécurité devraient constituer le facteur principal dans dix de ces pays/territoires, dont l'Ukraine.

Le phénomène El Niño dont le retour est prévu en juin 2023 devrait entraîner des conditions de sécheresse dans les principales zones cultivables d'Amérique centrale, d'Afrique australe et d'Extrême-Orient, mais des précipitations excessives et de possibles inondations au Proche-Orient et en Afrique de l'Est.

En **Afrique centrale et australe**, les conflits/l'insécurité devraient rester le moteur principal de l'insécurité alimentaire aiguë en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Mozambique, tandis que les chocs économiques, aggravés par les répercussions de la guerre en Ukraine, risquent d'éroder davantage le pouvoir d'achat et la résilience des ménages. Les conditions météorologiques extrêmes, et notamment le cyclone tropical Freddy qui a frappé Madagascar, le Malawi et le Mozambique en février 2023, compromettront la sécurité alimentaire tout au long de l'année 2023.

En **Afrique de l'Est**, les conditions météorologiques extrêmes, dont la sécheresse qui sévit depuis trois ans dans la Corne de l'Afrique, les défis économiques, les conflits et l'insécurité affectant les moyens de subsistance, l'accès aux marchés et l'aide humanitaire, continuent d'entraîner des niveaux désastreux d'insécurité alimentaire aiguë dans de nombreux pays en 2023. Des efforts significatifs d'intensification de l'aide humanitaire multisectorielle, conjugués à des pluies légèrement plus favorables que prévu, apportent une amélioration modérée dans certaines zones, même si le rétablissement des moyens de subsistance prendra du temps. Au Soudan, le début des affrontements à la mi-avril entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide a provoqué une suspension de l'aide humanitaire et entraînera probablement une détérioration des moyens de subsistance, des déplacements internes et une insécurité alimentaire aiguë.

En **Afrique de l'Ouest et au Sahel (y compris au Cameroun)**, les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë pendant la saison de soudure de juin à août 2023 devraient être les plus élevés jamais enregistrés, en raison de l'aggravation des conflits et de l'insécurité, en particulier dans les régions du Sahel central et du bassin du lac Tchad, et des chocs économiques accrus, dont une inflation galopante et la dépréciation des devises en particulier au Nigeria, au Ghana, en Sierra Leone et au Liberia. Au niveau national, le nombre de personnes en phase 3 du CH ou plus devrait augmenter au Nigeria (également en raison de l'extension de la couverture de l'analyse), au Burkina Faso, au Sénégal, au Liberia et en Gambie – et reculer dans 9 autres pays. Au Burkina Faso et au Mali, certaines populations devraient entrer en phase 5 de l'CH.

En **Asie**, le malaise économique, notamment les prix élevés des aliments, des engrais et du carburant, ainsi que les perturbations dans les transports et les chaînes d'approvisionnement et l'insuffisance de ressources pour répondre aux revendications sociales et économiques croissantes, continueront d'entraîner une insécurité alimentaire aiguë en Afghanistan, au Bangladesh (Cox's Bazar), au Myanmar et au Pakistan. Les conditions météorologiques extrêmes, le conflit en cours au Myanmar et les répercussions de décennies de conflit en Afghanistan en resteront des moteurs importants.

En **Amérique Latine et dans les Caraïbes**, le nombre de personnes en phase 3 de l'IPC ou plus ou équivalente en 2023 devrait diminuer au niveau régional, en raison de l'augmentation de l'offre alimentaire suite aux récoltes de 2022 dans certains pays. Cependant, cette diminution pourrait être de courte durée avec la hausse du prix des aliments et la dégradation du pouvoir d'achat des ménages. En Haïti, la population confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë devrait légèrement augmenter en raison de l'insécurité urbaine et de la violence des gangs, de la forte inflation ainsi que des effets persistants des catastrophes naturelles antérieures.

Au **Moyen-Orient** et en **Afrique du Nord**, l'insécurité alimentaire aiguë devrait s'aggraver au Liban tant pour les résidents que pour les réfugiés syriens en raison d'une nouvelle détérioration de la situation économique et d'une inflation galopante. Avant même les séismes dévastateurs de février 2023, les perspectives de sécurité alimentaire pour la République arabe syrienne en 2023 étaient déjà précaires. Dans les zones touchées par les séismes abritant près de 3 millions de personnes déplacées internes (PDI), on estime à 5,2 milliards de dollars la destruction et les pertes de capital

physique (en particulier dans l'agriculture). Au Yémen, le prix des produits alimentaires et des produits de base non alimentaires essentiels, nettement supérieur à la moyenne, devraient entraîner d'importants écarts de consommation alimentaire. Même si les combats ont diminué en République arabe syrienne et au Yémen, les effets des conflits et des déplacements massifs devraient persister tout au long de l'année 2023.

La voie à suivre

Le très grand nombre de personnes confrontées à la phase 3 de l'IPC/CH ou plus est intimidant mais c'est précisément l'ampleur de cette situation qui justifie l'urgence. Enclencher l'intervention humanitaire plus tôt que tard peut, à moindre coût, réduire les écarts alimentaires et protéger les actifs et les moyens de subsistance. Pourtant, trop souvent, la communauté internationale attend une classification en Famine (phase 5 de l'IPC/CH) avant de dégager un financement additionnel. À ce stade, des vies et des avenir potentiels ont déjà été perdus, des moyens de subsistance se sont effondrés et des réseaux sociaux ont été perturbés, avec des effets désastreux sur les vies de la génération à naître.

Les populations en phase 3 de l'IPC/CH sont déjà incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux ou obligées de protéger leur consommation alimentaire en adoptant des stratégies qui nuiront à leur capacité future de se nourrir et de maintenir leurs conditions de vie. En phase 4 de l'IPC/CH, les ménages sont confrontés à d'importants écarts alimentaires. Ceux-ci se traduisent par des niveaux élevés de malnutrition aiguë et une surmortalité, ou se voient atténués par l'utilisation de stratégies d'adaptation d'urgence qui compromettent gravement leur bien-être et leurs conditions de vie.

Il est urgent d'agir pour les ménages en phase 3 et 4 de l'IPC/CH afin de leur assurer un bien-être immédiat, de soutenir leur capacité à subvenir à leurs besoins, et d'éviter aux familles d'effectuer des choix susceptibles d'entraîner des résultats plus nuisibles encore.

Qu'est-ce que le GRFC ? Le GRFC 2023 réunit 16 partenaires dont la collaboration a pour objectif de réaliser une évaluation indépendante et consensuelle de l'insécurité alimentaire aiguë à même de documenter l'action humanitaire et les initiatives de développement. Publié par le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (Food Security Information Network – FSIN) en soutien au Réseau mondial contre les crises alimentaires (Global Network Against Food Crises – GNAFC), le GRFC est le document de référence sur l'insécurité alimentaire aiguë à l'échelon mondial, régional et national en 2022. L'analyse s'appuie principalement sur des données obtenues par le biais du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) ou du Cadre harmonisé (CH), qui fournissent une estimation des populations nécessitant une aide alimentaire, nutritionnelle et/ou de subsistance. Lorsque les données issues de ces sources sont indisponibles, le GRFC utilise le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET), l'Approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI) du Programme alimentaire mondial (PAM), et les Aperçus des besoins humanitaires (HNO) spécifiques à chaque pays.

Le travail du FSIN a pu être réalisé grâce au soutien généreux de l'Union européenne.

